# First Phosphate et Sun Chemical Corporation signent un protocole d'accord pour le développement d'une activité de fabrication de CAM à base de lithium fer phosphate en Amérique du Nord

Saguenay, Québec--(Newsfile Corp. - 29 novembre 2023) - First Phosphate Corp. (CSE: PHOS) (OTC: FRSPF) (FSE: KD0) (« First Phosphate ») et Sun Chemical Corporation (« Sun Chemical ») ont le plaisir d'annoncer un protocole d'accord non contraignant pour le développement d'intermédiaires utilisés dans la fabrication de matériaux actifs de cathode à base de lithium et de phosphate de fer (« LFP CAM ») afin de soutenir le marché émergent des batteries en Amérique du Nord.

Dans le cadre de cet accord, Sun Chemical utilisera ses installations qualifiées en Amérique du Nord pour fabriquer du phosphate de fer en utilisant le matériau de phosphate de First Phosphate et de ses partenaires.

Sun Chemical est un important producteur de pigments inorganiques et utilise la capacité existante de ses usines locales en Amérique du Nord et en Europe pour soutenir le marché des matériaux de batterie. Les matériaux cathodiques basés sur la co-précipitation sont fabriqués à l'aide des mêmes procédés, connaissances spécialisées et équipements que pour la fabrication de pigments inorganiques, ce qui en fait une association naturelle.

En s'appuyant sur le réseau des deux entreprises, l'accord comprendra l'étude de la meilleure source de fer à utiliser dans le processus de synthèse du phosphate de fer et du lithium fer phosphate, en privilégiant les capacités actuelles de Sun Chemical en matière de fabrication de précurseurs d'oxyde de fer et à la source minière de récupération de magnétite de First Phosphate.

En travaillant ensemble, Sun Chemical et First Phosphate peuvent développer une demande de subvention multipartite auprès du Département de l'Énergie des États-Unis (" DOE ") en conjonction avec des engagements d'achat de la part des clients potentiels de First Phosphate.

- « Cet accord est important pour First Phosphate car Sun Chemical est un acteur majeur de l'industrie mondiale des pigments. Une grande partie de la machinerie utilisée dans l'industrie des pigments est similaire à celle requise pour la production de phosphate de fer et d'oxyde de fer, qui sont des intermédiaires clés pour le LFP CAM, » explique le PDG, John Passalacqua. « Les processus, l'attention portée aux détails et l'expérience requise sont similaires dans les deux industries. De plus, Sun Chemical bénéficie d'un vaste réseau d'installations et d'équipements en Amérique du Nord, ce qui devrait nous permettre d'accélérer la production de LFP CAM tout en bénéficiant d'une réduction des dépenses d'investissement. Sun Chemical est également une filiale de sa maison mère mondialement reconnue, le groupe DIC (TYO: 4631), avec une exposition mondiale au capital et à la technologie. »
- « Sun Chemical est heureux que First Phosphate augmente l'approvisionnement nord-américain d'acide phosphorique de qualité batterie, un composant essentiel du phosphate de fer, et, en fin de compte, de matériaux cathodiques à base de lithium fer phosphate. Sun Chemical est heureuse de travailler avec First Phosphate pour le qualifier en vue de son utilisation dans son portefeuille de matériaux pour batteries en cours de développement, » déclare Russell Schwartz, directeur technique. « L'expansion d'une énergie plus propre grâce à une dépendance accrue aux véhicules électroniques et aux énergies renouvelables bénéficiera de batteries produites localement et plus accessibles. Toute contribution de Sun Chemical à l'accélération de cette transformation sera cohérente avec notre engagement continu en faveur de technologies plus durables. »

## À propos de First Phosphate Corp.

First Phosphate est une société de développement de minéraux entièrement dédiée à l'extraction et la purification de phosphate de pointe pour la production de matériau actif de cathode pour l'industrie des batteries au lithium-fer-phosphate (« batteries LFP »). First Phosphate s'engage à produire un matériau de haute pureté, de manière responsable et avec une faible empreinte carbone. First Phosphate prévoit s'intégrer verticalement à partir de la mine jusqu'aux chaînes d'approvisionnement des principaux producteurs de batteries LFP qui recherchent le matériau actif de cathode, de qualité « batterie », provenant d'une source d'approvisionnement constante et fiable. First Phosphate détient plus de 1 500 km carrés de claims libres de redevances et à l'échelle régionale qu'elle développe activement au Saguenay-Lac-St-Jean (Québec, Canada). Ces claims contiennent du phosphate issu de formations de roches ignées anorthosites rares qui génèrent généralement un phosphate de grande pureté, dépourvu de hautes concentrations d'éléments dommageables.

# À propos de Sun Chemical Corporation

Sun Chemical, membre du groupe DIC, est un acteur majeur de la production de solutions d'emballage et graphiques, de technologies de couleur et d'affichage, de produits fonctionnels, de matériaux électroniques et de produits destinés aux industries de l'automobile et de la santé.. Avec DIC, Sun Chemical s'efforce en permanence de promouvoir et de développer des solutions durables pour dépasser les attentes des clients et améliorer le monde qui nous entoure. Avec un chiffre d'affaires annuel combiné de plus de 8,5 milliards de dollars et plus de 22 000 employés dans le monde entier, les entreprises du groupe DIC soutiennent un ensemble diversifié de clients internationaux.

Sun Chemical Corporation est une filiale de Sun Chemical Group Coöperatief U.A., Pays-Bas, et son siège social se trouve à Parsippany, New Jersey, États-Unis. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site web à l'adresse www.sunchemical.com ou nous contacter sur

LinkedIn: <a href="https://www.linkedin.com/company/sun-chemical">https://www.linkedin.com/company/sun-chemical</a> Instagram: <a href="https://www.instagram.com/lifeatsunchemical">https://www.instagram.com/lifeatsunchemical</a>

### Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Jérôme Cliche, V.P., Développement commercial jerome@firstphosphate.com

Tel: +1 (514) 815-8799

Relations avec les investisseurs : investor@firstphosphate.com

Relations avec les médias : media@firstphosphate.com

Site Web: www.FirstPhosphate.com

### Suivez First Phosphate sur les médias sociaux :

Twitter: https://twitter.com/FirstPhosphate

Linkedln: <a href="https://www.linkedin.com/company/first-phosphate">https://www.linkedin.com/company/first-phosphate</a>

-30-

### Informations prospectives et mises en garde

Certaines informations contenues dans ce communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables. Toute déclaration contenue dans le présent communiqué de presse qui n'est pas une déclaration de fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par des termes tels que "peut", "devrait", "anticiper", "s'attendre à", "potentiel", "croire", "avoir l'intention" ou la forme négative de ces termes et d'autres expressions similaires. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse comprennent des énoncés relatifs à : les plans de First Phosphate d'intégrer directement les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de piles LFP ; le développement proposé par

First Phosphate de ses revendications territoriales dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec ; le développement potentiel par First Phosphate d'une entreprise de fabrication de piles LFP CAM en Amérique du Nord ; les avantages, les conditions et les échéanciers prévus en ce qui a trait au protocole d'entente ; que l'entente constitue une première étape importante dans ce que First Phosphate prévoit être une relation d'approvisionnement continue et significative avec Sun Chemical ; qu'une entente avec SUN permettrait à First Phosphate d'obtenir un matériau clé et souvent négligé d'un important fournisseur local pour la croissance future des activités industrielles de First Phosphate ; et les ententes potentielles avec des entités gouvernementales et autres, le développement potentiel de partenariats, de relations et de clients, et les avantages déclarés de ces ententes.

Les informations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont basées sur certaines hypothèses et sur des événements futurs attendus, à savoir : La capacité de First Phosphate à s'intégrer directement aux fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; la capacité de First Phosphate à développer ses revendications territoriales dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec ; la capacité de First Phosphate à réaliser ses plans de développement d'une entreprise de fabrication de batteries LFP CAM en Amérique du Nord ; la capacité de First Phosphate à réaliser les avantages, les conditions et les échéanciers prévus en ce qui concerne le protocole d'entente ; que First Phosphate aura la capacité de réaliser le potentiel du protocole d'entente en tant que première étape importante de ce que First Phosphate espère être une relation d'approvisionnement continue significative avec Sun Chemical ; qu'un accord avec Sun Chemical permettra à First Phosphate d'obtenir un matériau clé et souvent négligé d'un fournisseur local majeur pour la croissance future des activités industrielles de First Phosphate ; et que First Phosphate possède la capacité de réaliser les accords potentiels avec des entités gouvernementales et autres, le développement potentiel de partenariats, de relations et de clients, ainsi que les avantages déclarés de ceux-ci.

Ces déclarations impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, les performances ou les réalisations diffèrent matériellement de ceux exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, y compris, mais sans s'y limiter, l'incapacité de First Phosphate à atteindre ses objectifs : L'incapacité de First Phosphate à s'intégrer directement dans les fonctions de certains grands producteurs nord-américains de batteries LFP ; l'incapacité de First Phosphate à développer ses revendications territoriales dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, au Québec ; l'incapacité de First Phosphate à réaliser ses plans de développement d'une entreprise de fabrication de batteries LFP CAM en Amérique du Nord ; l'incapacité de First Phosphate à réaliser les avantages, les conditions et les échéanciers prévus en ce qui a trait au protocole d'entente ; l'incapacité de First Phosphate à réaliser le potentiel du protocole d'entente en tant que première étape importante de ce que First Phosphate espère être une relation d'approvisionnement continue significative avec Sun Chemical; et qu'un accord avec Sun Chemical ne permettra pas à First Phosphate d'obtenir un matériau clé et souvent négligé d'un fournisseur local majeur pour la croissance future des activités industrielles de First Phosphate ; et l'incapacité de First Phosphate à réaliser les accords potentiels avec des entités gouvernementales et autres, le développement potentiel de partenariats, de relations et de clients, ainsi que les avantages déclarés de ceux-ci.

Les lecteurs sont avertis que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Le lecteur est également invité à ne pas accorder une confiance excessive aux déclarations prospectives, car rien ne garantit que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels elles reposent se concrétiseront. Ces informations, bien que considérées comme raisonnables par la direction au moment de leur préparation, peuvent s'avérer incorrectes et les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés.

Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont expressément qualifiées par cette mise en garde et reflètent les attentes de First Phosphate à la date du présent communiqué et sont susceptibles de changer par la suite. First Phosphate ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, estimations ou opinions, d'événements ou de résultats futurs ou autres, ou à expliquer toute différence importante entre les

événements réels ultérieurs et ces informations prospectives, sauf si la loi applicable l'exige.



To view the source version of this press release, please visit <a href="https://www.newsfilecorp.com/release/189071">https://www.newsfilecorp.com/release/189071</a>